

Commune de ST JACQUES DES ARRETS

« le Bourg » 69860 ST JACQUES DES ARRETS

Tél : 04.74.04.61.60 / fax : 04.74.04.67.71

Courriel : mairie.stjacques_da@numericable.com

Site Internet : www.saintjacquesdesarrets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2014

Date de Convocation : 31 mars 2014

Absents : néant

Kévin Renaud a été désigné (e) secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 MARS 2014 ALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Il est approuvé à l'unanimité des présents

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET AUTRES DELEGATIONS SUITE AUX ELECTIONS DE MARS 2014

- **commission finances** : Sophie ARNAULT, rapporteur
Béatrice Lacharme, Monique Triboulet, Kévin Renaud, Christiane Triboulet,
Benoit Aynès

- **Urbanisme** : Christiane Triboulet, rapporteur,
Gilbert Peyre, François Sangouard, Annick Geoffray

- **commission assainissement /coeur de village** : Bruno Sangouard, rapporteur
Assainissement et Benoit Aynès, rapporteur cœur de village
Gilbert Peyre, François Sangouard, Sylvain Michaud

- **commission voirie espaces verts** : Kévin Renaud, rapporteur
Sylvain Michaud, François Sangouard, Bruno Sangouard

- **commission église, cimetière, bâtiments, aire de jeux** : Sophie Arnault et
Gilbert Peyre, rapporteurs
Bruno Sangouard, Sylvain Michaud, Benoit Aynès, Kevin Renaud

- **commission village d'accueil** : Monique Triboulet, rapporteur
Kevin Renaud, Sylvain Michaud, Benoit Aynès

- **commission école, transports scolaires** : Annick Geoffray, rapporteur
François Sangouard, Sophie Arnault

- **commission information, communication, tourisme** : Gilbert Peyre,
rapporteur
Monique Triboulet, Sophie Arnault, Christiane Triboulet (chargée des relations
avec la responsable des gîtes et du camping)
Annick Geoffray déléguée à l'office de tourisme du Haut Beaujolais

- **Commission fleurissement, fêtes et cérémonies** : François Sangouard,
rapporteur,
Bruno Sangouard, Sylvain Michaud, Sophie Arnault

-**commission Agriculture** : Sylvain Michaud, rapporteur
Bruno Sangouard, François Sangouard

- **Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)**

Ont été élus :

Béatrice Lacharme, présidente

Délégués titulaires : Monique Triboulet, Benoit Aynès, Christiane Triboulet

Délégués suppléants : Kévin Renaud, Gilbert Peyre, François Sangouard

- **Elections des membres du CCAS au sein du Conseil Municipal**

Ont été élus :

Béatrice Lacharme, présidente

Élu : Monique Triboulet, Gilbert Peyre, Annick Geoffray

- **Elections des délégués au SIVU de l'eau des Grosnes et du Sornin**

Délégués titulaires : Benoit Aynès, Gilbert Peyre

Délégués suppléants : Sylvain Michaud, François Sangouard

- **Elections des délégués au SYDER (Syndicat d'Energies du Rhône)**

Délégué titulaire : Kévin Renaud

Délégué suppléant : Benoit Aynès

- **Election des délégués au CNAS (Comité National d'Actions Sociales)**

Délégué des Elus : Mme Béatrice Lacharme

Déléguée du Personnel : Mme Michèle Gauthier

- **Désignation des membres de la C.C.I.D. (Commission Communale des Impôts Directes)**

La CCID participe à la détermination :

- des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;

- de la valeur locative des propriétés bâties

Elle a également vocation à intervenir dans l'exécution des travaux de tournée générale de conservation cadastrale et des mutations confiés soit au service du Cadastre, soit aux agents des secteurs d'assiette des impôts directs.

La commune doit proposer au Préfet une liste de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants. Celui-ci choisira en son sein un nombre de 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants.

La liste sera proposée lors d'un prochain conseil municipal.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le montant des indemnités du Maire et des Adjointes est fixé, en fonction de la population et en pourcentage de l'indice brut 1015 de la fonction publique territoriale (l'indice brut en mars 2014 est de 3 801.47 €)

Pour une commune de moins de 500 habitants, le taux maximal applicable est de 17% de l'indice brut 1015 pour l'indemnité du maire et de 6.6% pour l'indemnité des adjoints

Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder le taux maximal au Maire et aux Adjointes à savoir :

- Indemnité du Maire : $3\,801.47 \text{ €} \times 17\% = 646.25 \text{ € brut}$

- indemnité de chacun des 2 adjoints : $3\,801.47 \text{ €} \times 6.6\% = 250.90 \text{ € brut}$

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2014

Sous la Présidence de Madame le Maire, la secrétaire de mairie présente aux conseillers, le budget primitif voté 19 février 2014 par l'ancienne mandature.

PRESENTATION DES DOSSIERS EN COURS

- **L'Aménagement du cœur de village** :

L'appel d'offres a été lancé selon la procédure adaptée

Le marché est constitué d'un seul lot, mais réalisable avec une tranche ferme (+ option) et 2 tranches conditionnelles

Tranche ferme : aménagement du cœur de village même : autour de l'église, de la montée vers la mairie, du passage de l'église vers la place des anciens combattants, réfection et création de places de parking pour PMR, déplacement des containers du tri sélectif vers le parking du cimetière...

Avec pour option, une aire d'attente passagers (bus)

Tranche conditionnelle 1 : pose de radars pédagogiques aux entrées nord et sud du village

Tranche conditionnelle 2 : pose de panneaux de signalisation routière (entrée et sortie d'agglomération) sur les voies d'accès au village (descentes vers les gîtes, chemin des rivets, chemin des balvays)

*A l'issue de la consultation, seules 2 entreprises ont fait une proposition
Après négociation, il leur a été demandé de présenter une nouvelle offre.*

Après un tour de table, le conseil décide de réaliser la tranche ferme, sans l'option et la tranche conditionnelle 2 et de faire l'impasse sur la tranche conditionnelle 1.

La Commission d'appel d'offres se réunira le lundi 14 avril pour faire le choix de l'entreprise

- Le logement au-dessus de la salle des fêtes

La commission bâtiments étudiera les devis en cours

- Le changement du bac à douches du logement de l'auberge

L'entreprise Mulot effectuera les travaux

- La voirie

Les travaux sont de la compétence de la Communauté de Communes. Une enveloppe d'environ 28 000 € a été attribuée à la commune de St Jacques pour les 2 années 2013-2014.

La majorité de l'enveloppe a déjà été réalisée ou en cours de réalisation. Il reste environ 3 600 € de crédits sur cette enveloppe qui seront affectés à des travaux sur le chemin de Chagny à la Tonne.

QUESTIONS DIVERSES

- **Commissions communales** : il est prévu qu'elles se réunissent toutes dans un délai de 2 mois. Les commissions « fleurissement » et « bâtiments » devront quant à elles se réunir très prochainement.

- **Fête des mères** : le samedi 24 mai en fin d'après-midi à la salle des fêtes

Prochaines réunions communales

- commission cœur de village : lundi 14 avril à 14 heures

- conseil municipal : le vendredi 18 avril à 19h30.

- conseil municipal suivant : le mercredi 28 mai à 20h00.

- CCHB : conseil communautaire : mercredi 16 avril à 15 heures à St Mamert

- réunion du SIVU de l'Eau : le jeudi 24 avril à 15 heures à la mairie de Monsols

- réunion du SYDER : le 29 avril à 18 heures au siège du Syder à Dardilly

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,